
Date de Convocation
06/05/2024
Date d’Affichage
06/05/2024

L’an deux mille vingt-quatre, le quatorze mai à 19 h 00
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la
Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel
DUPONT

Etaient présents : Michel DUPONT, Hélène FOUACHE, Anne
SEILLE, Xavier GIRARD, Pierre WAUQUIER, Eric LAUWAGIE,
Jean-Michel HAVEZ, Olivier TYTGAT, Emilie
VANDERBAUWEDE, Anne DAMIE, Rénald DUREUX, Aurore
PENNORS

Absent ayant donné procuration : Olivier DUBREUCQ, Gilles
RONSE, Valérie DEVENDEVILLE, Emmanuelle AUMARD

Absents excusés : Philippe LAQUAY-PINSET, Amandine TEYS
Secrétaire de séance : Aurore PENNORS

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice 18
Présents 12
Votants 16

OBJET :

**Renouvellement de
l’opération chèques
Sport Culture**

Monsieur le Maire rappelle qu’en 2021 il avait été décidé de
créer des chèques sport culture. Ceci consistait en la
participation financière d’un montant de 15 euros à tout
ennevelinois de moins de 18 ans s’inscrivant dans une
association ennevelinoise.

Ce dispositif avait été renouvelé avec un succès croissant en
2022 et 2023. Nous proposons donc de le réitérer pour 2024.

Ainsi, pour la rentrée associative de septembre 2024, la
commune apportera une aide financière d’un montant de 15
euros à tout ennevelinois de moins de 18 ans s’inscrivant dans
une association ennevelinoise.

Cette aide sera accordée une seule fois par personne.

Elle sera matérialisée par la remise d’un bon unique au nom
du mineur stipulant le nom de l’association ennevelinoise dans
laquelle il souhaite s’inscrire. Ce bon sera à remettre au
trésorier de l’association lors des séances d’inscriptions et
donnera lieu à une remise immédiate pour le porteur de ce
bon.

L’ensemble des bons reçus devront être remis en mairie par
les associations avant le 31 octobre 2024 délai de rigueur, afin
que le montant total des bons soit reversé aux associations
respectives par mandatement.

Le Conseil municipal valide cette proposition à l’unanimité.

Secrétaire de séance
Aurore PENNORS



Fait et délibéré à Ennevelin,
le 14 mai 2024,
Le Maire d’Ennevelin,
Michel DUPONT

